

Demande de dispense d'autorisation (travaux généraux inférieurs aux 20% de la valeur ECA de l'immeuble ou de la partie touchée)

53C

Edition 12/2023

Préservation du parc locatif (Loi du 10 mai 2016 sur la préservation
et la promotion du parc locatif - LPPPL, BLV 840.15)

A envoyer en un exemplaire sur : info.dgtl@vd.ch

Numéro de dossier DIL (laisser libre) Numéro CAMAC : (si existant)

1. Renseignements généraux

- 1.1 Commune : District :
- 1.2 Lieu dit et/ou adresse :
- 1.3 N° de parcelle : n° ECA : Date de construction de l'immeuble :
- 1.4 Propriétaire :
- 1.5 Nom et adresse électronique de la personne de contact :

2. Documents à fournir, si possible, en un seul PDF et dans l'ordre suivant :

(si envoi par courrier postal merci de ne pas agrafer les documents)

- état locatif de l'immeuble avant travaux, **en format électronique*** (logements et locaux commerciaux, avec indication des surfaces nettes, typologies, noms des locataires, montants des loyers nets et frais accessoires)
- estimation du coût des travaux (CFC 3 chiffres, 1 à 5 yc les honoraires) avec descriptif sommaire **en format électronique*** (fichier Excel ou Word enregistré en format PDF, pas de document scanné)
- copie de la police d'assurance incendie (ECA) avec le détail des valeurs et des volumes ECA
- si nécessaire pour la bonne compréhension du dossier : rapport épiqr, photos, plans, devis, etc

*** fichier Excel ou Word enregistré en format PDF, pas de document scanné**

3. Observations du requérant

(par exemple : travaux après sinistre...)

Adresse d'envoi de la décision :

Lieu et date :

Par sa signature ou celle de son mandataire, le propriétaire autorise le Service en charge du logement à se procurer auprès de l'ECA-Vaud une copie de sa police comprenant la description volumique détaillée de son immeuble avec les valeurs d'assurance correspondantes.

Signature du requérant ou de son mandataire muni d'une procuration :